



N/réf : JH/LLF/17275

Communiqué

AUTOROUTES/DIR : **La FEETS FO reçue par le Ministère chargé des Transports**

Le jeudi 23 novembre 2017, la FEETS-FO a été reçue en audience bilatérale avec le Directeur de Cabinet, le Conseiller social de la Ministre chargée des Transports, la Direction des Infrastructures de Transport et la DRH du Ministère.

La délégation de la FEETS-FO était composée du Secrétaire fédéral en charge des autoroutes, de camarades des groupes VINCI, SANEF et EIFFAGE et de camarade du SNP2E-FO pour les agents des DIR.

FO a présenté ses revendications concernant la sécurité des personnels sur les réseaux concédés et non concédés :

- Mise en place d'un groupe de travail piloté par le Cabinet avec l'objectif d'améliorer concrètement les conditions de travail et de sécurité des agents sous circulation, des salariés péagers et techniciens,
- la création et/ou la revalorisation des primes sous circulation et la mise en place d'un dispositif de cessation anticipée d'activité pour les salariés des autoroutes concédés,
- la pérennisation des DIR et des budgets qui leur sont alloués et la bonification du service actif.

Le Directeur de Cabinet s'est dit très sensible à tout mettre en œuvre pour lutter contre l'insécurité routière et a accepté de piloter un groupe de travail.

Concernant la prime sous circulation et le dispositif de cessation anticipée d'activité, il s'est montré favorable pour appuyer notre demande auprès de l'ASFA afin que des négociations de branche puissent s'ouvrir sur ces sujets.

Concernant les DIR et notamment leur pérennisation, il nous a répondu que les DIR n'étaient pas à vendre !

La lettre de mission concernant le groupe de travail sera rédigée très rapidement et les travaux commenceront dans la foulée.

La FEETS-FO se félicite de l'action menée par les salariés des sociétés d'autoroutes. Par cette action :

- les salariés ont poussé l'administration de tutelle à reconnaître l'urgence à agir,
- les salariés contraignent les patrons des sociétés d'autoroutes et les Directions Interdépartementales des Routes qui ne le souhaitaient pas, à entendre enfin les salariés et les agents.

La FEETS-FO maintiendra la pression sur le Ministère dans l'attente de la lettre de mission diligentée par le Cabinet.

Salariés des autoroutes, votre refus de vous résigner est notre force !

FO continue ce combat pour une meilleure sécurité des salariés et des agents, pour une amélioration de vos conditions de travail !

Paris, le 24 novembre 2017

Contact : Jean HEDOU, Secrétaire général au 01.44.83.86.20

Laurent LE FLOCH, Secrétaire fédéral au 06.44.16.78.85

46, rue des petites écuries 75010 Paris

contact@feets-fo.fr | www.feets-fo.fr | Tél: 01 44 83 86 20 | Fax: 01 48 24 38 32